Question :

Quel est le jugement de la plaisanterie, car elle est fréquente à cette époque ? Qu'Allah vous rétribue par un bien.

Réponse :

Il n'y a pas de mal à plaisanter avec modération. Le Prophète ﷺ plaisantait avec modération et ne disait que la vérité. Il n'y a pas de mal dans la plaisanterie si elle est modérée et véridique. Quant à la plaisanterie à outrance ou en mentant, alors ceci n'est pas permis. Toutefois, si la plaisanterie est modérée et véridique, alors il n'y a pas de mal en cela.

[Fin de la réponse de l'éminent Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Source :
https://binbaz.org.sa/fatwas/10735/%D8%AD%D9%83%D9%85-